



## Règles à suivre lors des entraînements interscolaires

### Couvre-visage

Depuis le 18 juillet, le port du couvre-visage est obligatoire pour toute personne âgée de 12 ans et plus\* dans les lieux intérieurs où sont offertes des activités physiques et sportives.

Le port du couvre-visage dans ces lieux doit être porté en tout temps (à l'arrivée, dans les déplacements, dans les vestiaires...), à l'exception des moments suivants :

- Lors de l'activité physique et sportive \*\*;
- Lorsque la personne est assise sur un banc de joueurs en attente d'une substitution (en sport collectif par exemple) et que la distanciation physique minimale de 1,5 mètre est respectée;
- Lorsque la personne est assise à titre de spectateur (notamment dans des gradins) et que la distanciation physique minimale de 1,5 mètre est respectée.

*\*Pour les enfants de 2 à 12 ans, le port du couvre-visage dans ces lieux est fortement recommandé, mais non obligatoire.*

*\*\*Il est toutefois fortement recommandé de porter un couvre-visage lors des activités de faible intensité (ex. marche) dans les espaces publics où la distanciation physique ne peut être maintenue. Il est également recommandé aux entraîneurs, préposés à l'équipement et personnel médical de porter le couvre-visage s'ils ne peuvent respecter en tout temps la distanciation physique.*

### Accès au vestiaire

*Les vestiaires ne seront pas disponibles. Aucune douche ne pourra être prise lors des activités sportives. Aucun effet personnel (sac, manteaux, souliers et bottes), ne pourra demeurer dans le vestiaire. Le tout devra être apporté au gymnase. La salle de conditionnement physique, la salle théorique et les casiers du bloc sportif ne seront pas accessibles.*

## **Accès au gymnase**

*Arriver seulement 15 minutes avant l'entraînement.*

*L'entraîneur devra voir à ce que tous les joueurs ont désinfecté leur main avec le produit que l'école fournira ou que le joueur aura déjà en sa possession.*

*Aucun parent ne pourra entrer dans l'école.*

*Tous les visiteurs devront se laver les mains avec le désinfectant avant de se rendre au bloc sportif,*

*L'entraîneur devra remettre la liste de présence de chaque entraînement dans le casier de Claude Martineau. Des informations pourront être demandées à l'occasion. Les listes vierges se retrouveront dans le casier brun dans le local des entraîneurs. Posez les questions d'usages en ce qui concerne les symptômes.*

*L'entraîneur devra sensibiliser les joueurs à la distanciation hors contexte de jeu.*

*L'entraîneur devra désinfecter son matériel à la fin de son entraînement.*

*Les joueurs devront retourner à la maison après l'activité donc pas de flânage au bloc sportif et dans les gymnases.*

*Le gymnase est réservé uniquement aux athlètes de l'école convoqués à l'activité.*

*Chaque joueur devra avoir en sa possession sa serviette et sa gourde d'eau.*

*Les rassemblements ne seront pas permis à la sortie, près des vestiaires et au bloc sportif.*

*Étant donné la situation, les athlètes ne pourront rester à l'école attendre les entraînements de soirées. Les élèves reviendront uniquement 15 minutes avant l'activité prévue à leur horaire.*

*Un surveillant sera affecté au bloc sportif afin de faire respecter ces nouvelles procédures.*

*Rester à l'affût des changements peuvent survenir à tous moments.*

